



Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles : Accompagnement à Problématisation de Situations Professionnelles (APSP) (niveau 2)

Formation réalisée en inter :

- Lieu : Cahors ou Paris
- Instance organisatrice : Organisme de formation Lab'ESCOSA, référencé Qualiopi

Visées professionnelles

La démarche de problématisation des situations professionnelles est envisagée à visée formative et professionnalisante. Elle a pour finalité la formation d'animateurs-facilitateurs en analyse des pratiques.

Elle concourt au renforcement de compétences sociales et cognitives, à la capacité à répondre de la complexité des situations professionnelles en développant des ressources réflexives au service d'un pouvoir agir.

Les objectifs visés sont :

- Méthodologiques : savoir accompagner à décrire des situations, problématiser, développer un questionnement pertinent, identifier les niveaux de réalité, distinguer description et interprétation, structurer sa pensée
- Réflexifs : travailler les résonances, intégrer les feedbacks, remanier la compréhension de son rôle / fonction / responsabilité, enrichir ses schémas d'action et de compréhension, intégrer des approches théoriques et méthodologiques, trouver son « style »
- Coopératifs : s'ouvrir au vécu et aux représentations de l'autre, suspendre jugement, interprétation, conseil (*epochè*), participer à l'intelligence collective
- Professionnalisants : concevoir son activité de formateur-facilitateur en APP, en libéral ou en institution.

L'approche APSP prend appui sur les fondamentaux de l'accompagnement au service d'une problématisation des situations professionnelles vécues.

Son cadre conceptuel et théorique est issu des Sciences de l'Education et de la Formation.

La démarche entreprend de passer d'*animer* à *accompagner*, d'*analyser* à *problématiser*, de *groupe* à *collectif*.



Dans cette approche, l'exposant est *analysant*, accompagné par un « collectif de pairs » mobilisant à son adresse un questionnement maïeutique.

Cette session a pour objet d'analyser les expériences menées en tant que facilitateur-animateur d'APP et d'en conforter l'assise par de nouvelles expérimentations, de nouvelles approches.

NOTE - Les situations travaillées étant des situations professionnelles réelles vécues par les participants, il est suggéré, avant la formation, d'identifier 3 ou 4 situations vécues par soi dont une situation considérée comme réussie.

Personnes concernées et prérequis

Cette formation s'adresse à tout professionnel de la relation et particulièrement les professionnels de l'enseignement et de la formation, psychologues, coaches, animateurs, éducateurs, professionnels de la Petite Enfance, du Travail Social, de la Santé, des métiers du Conseil et de l'Orientation, en vue de se former à l'accompagnement de la démarche d'analyse des pratiques.

Prérequis : avoir participé au niveau 1 de la démarche d'Accompagnement à la Problématisation des Situations Professionnelles (APSP), avoir si possible une expérience professionnelle d'analyse des pratiques en cours.

Effectif de référence : 12 (minimum) à 18 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription

Objectifs opérationnels

Savoir accompagner la problématisation d'une situation professionnelle au sein de ses différents cadres (dispositif, protocole, processus)

Savoir poser et tenir un cadre. Réguler la dynamique collective pour favoriser la co-construction. Guider le processus de problématisation afin de permettre au narrateur d'élargir son champ de conscience en facilitant son travail réflexif.

Favoriser le développement d'un **savoir problématiser** et d'un savoir questionner chez les participants

Développer des compétences d'écoute du « collectif » pour mieux accompagner le narrateur

Développer une écoute favorisant la coconstruction d'un dialogue d'investigation collective

Développer des compétences de communication et de métacommunication pour faciliter le travail de co-élaboration et la co-construction du « collectif »

Savoir analyser ses propres pratiques en tant qu'accompagnant-facilitateur

Renforcer la justesse de la posture de facilitateur (élaborer son « style »)



Relire l'expérience d'accompagnement à la problématisation : autoévaluer sa capacité à poser le cadre, accompagner le processus, susciter le questionnement, mener la phase méta et recueil des questions.

S'exercer à accompagner le « dépliage » d'une situation en vue de déployer le champ des possibles.

S'entraîner en vue de l'acquisition d'une rigueur méthodologique.

Renouveler l'approche problématisante en APSP (concepts et méthode) avec notamment le concept de « décoïncidence » (approcher une pensée des possibles, de l'écart, de la propension situationnelle...).

Explorer d'autres approches, notamment les approches par l'écrit, le dessin, la métaphore.

Expérimenter plusieurs grilles d'écoute multidimensionnelle pour une analyse multiréférentielle (schéma du DPA-PC, Grille d'Ardoïno, Les 9 niveaux de sens, Les 5 champs de référence du GEASE, entre autres).

Explorer la dimension intentionnelle d'un vécu ou d'une action.

Réfléchir au rôle des émotions dans la situation exposée / au sein du « collectif ».

Elaboration d'outils pour formaliser, écrire, analyser, accompagner, présenter son projet d'APP. Déontologie et Visées Ethiques. Nommer les points de vigilance (dont l'articulation de la commande institutionnelle et de la demande des participants). Conscientiser les éclairages théoriques qui fondent la démarche.

Et :

S'ouvrir à la créativité : révéler les chemins inattendus, remonter les problèmes à contre-courant, questionner les évidences les plus établies ...

Méthodes

Approche intégrative (centrée sur la personne humaine dans la pluralité de ses dimensions).

Approche créative au croisement d'apports complémentaires afin de déployer les occasions d'une lecture élargie de la situation exposée

Pédagogie expérientielle dans une boucle action / réflexion d'apports conceptuels et méthodologiques

Mutualisation d'expériences, élaboration et partage d'outils

Mises en situation d'accompagner un processus d'analyse des pratiques selon la démarche APSP

Un livrable est remis aux participants (version papier et version informatisée) auquel s'ajouteront des articles et des références bibliographiques.



Dispositif d'évaluation

A l'inscription : description sommaire de l'expérience et des attentes par chaque participant

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes

L'enquête de satisfaction : à l'issue de la formation sur un lien transmis par l'institution

Le bilan 1°) par écrit individuel : portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention ; 2°) oralement : lors d'un tour de table, expression individuelle du vécu de la formation

A distance de la formation : il appartiendra aux participants d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, et d'en rendre compte.

Intervenante

Maela Paul, Docteur en Sciences de l'Éducation, auteur de « L'Accompagnement, une posture professionnelle spécifique » (L'Harmattan 2004, « La démarche d'accompagnement » (De Boeck 2016), « Une Société d'Accompagnement » (Raison et Passions, 2021), « Accompagner la problématisation des situations professionnelles » (De Boeck, 2022).

Intervient depuis plus de vingt ans dans les différents milieux professionnels concernés par la posture d'accompagnement.

Durée

Durée de la formation : 4 journées (du mardi au vendredi compris)

Dates :

- Du 2 au 5 mars 2027 à Cahors
- Du 8 au 11 juin 2027 à Paris

Horaires : 9h30 -12h30 / 13h30-16h30

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel



Inscription individuelle : 850€

Prise en charge AKTO ou employeur : 950€

Prise en charge autre OPCO : 1150€

Délai d'accès

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés.

Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire/le stagiaire.

Modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : <https://labescosa.org/formation-a-lanalyse-des-pratiques-professionnelles/>

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Aucune de nos formations n'est éligible au CPF. Des prises en charge par votre OPCO restent toutefois possibles (*le Lab'ESCOSA est certifié Qualiopi, depuis janvier 2025*).

Toutes les informations concernant l'organisation, la visée professionnelle, les prérequis, les objectifs, la durée, les contenus, les délais d'accès, les tarifs, les contacts, les méthodes mobilisées et les modalités d'évaluation de votre stage sont visibles sur notre site internet dans la rubrique [formation](#).

Pour contribuer à l'évolution des pratiques et des organisations, le Lab'ESCOSA propose également des formations "sur-mesure" ou des adaptations des formations prévues au catalogue :

- ✓ Organisées dans votre structure
- ✓ Adaptées à vos besoins spécifiques
- ✓ Animées par des formateurs et consultants de haut niveau

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges entre le Lab'ESCOSA et le client.

Après validation des modalités pédagogiques, financières et logistique de la formation, une convention de formation ou un contrat de formation est transmise au client, avec un document permettant de transmettre au Lab'ESCOSA l'identité des stagiaires.

Une convocation est transmise quelques jours avant le début de la formation au commanditaire. Une feuille de présence est signée par les participants par demi-journée de formation. Une attestation de fin de formation est communiquée à l'issue des séances pour chaque participant (sous condition de participation effective).



Pour tout renseignement concernant le contenu de la formation, veuillez contacter Maela Paul :
maela.paul@outlook.com

Pour tout renseignement d'ordre administratif, veuillez contacter Marie Cassagnes :
marie.cassagnes@labescosa.org